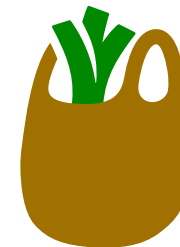
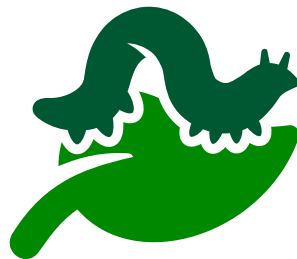
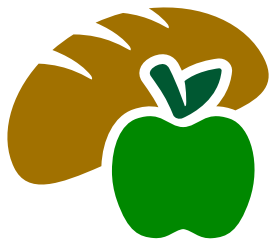




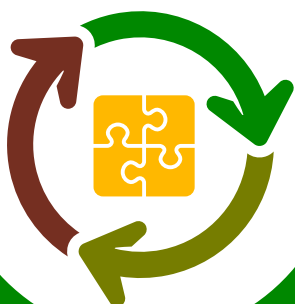
Plan d'action

Le plan du gouvernement néerlandais pour soutenir la transition vers l'agriculture circulaire



Plan d'action Nouvelle perspective pour l'agriculture, la nature et la qualité des aliments

La vision du gouvernement néerlandais sur l'agriculture circulaire définit l'ambition des Pays-Bas d'être un leader mondial de l'agriculture circulaire en 2030. Cette vision implique un changement de paradigme, passant d'une croissance des volumes de production et d'une réduction des prix de revient à une optimisation de l'utilisation des ressources et de la production alimentaire en harmonie avec la nature. Le gouvernement a publié son plan d'action pour transformer cette vision en réalité.



METTRE EN PRATIQUE L'AGRICULTURE CIRCULAIRE

- Améliorer la qualité des sols et de l'eau
- Réduire les émissions et les polluants
- Refermer les cycles des nutriments
- Coopération au niveau régional
- Coopération tout au long de la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire



DES EFFORTS POLITIQUES POUR SOUTENIR L'AGRICULTURE CIRCULAIRE

- Promouvoir l'agriculture de précision et les innovations agricoles
- Créer davantage de possibilités d'expérimentation
- Concentrer la Politique Agricole Commune sur les objectifs de la vision de l'agriculture circulaire
- Utiliser les terres publiques
- Promouvoir la réutilisation des nutriments alimentaires, entre autres en adaptant la réglementation
- Récompenser les pratiques agricoles durables
- Soutenir les chaînes d'approvisionnement courtes

Les Pays-Bas leader mondial de l'agriculture circulaire en 2030

COMMENT Y PARVENIR

- Une base économique solide pour les producteurs
- Un engagement en faveur de la connaissance et de l'innovation
- Une réciprocité entre l'agriculture et la nature
- Une position forte sur le marché international et une capacité à innover
- Une meilleure valorisation de l'alimentation et des producteurs de denrées alimentaires
- Une législation et une réglementation favorables

PLAN D'ACTION

Le plan du gouvernement néerlandais pour soutenir la transition vers l'agriculture circulaire.

Le gouvernement néerlandais a développé une Vision sur l'Agriculture Circulaire avec la volonté de faire des Pays-Bas un leader mondial de l'agriculture circulaire en 2030.

Le gouvernement a publié son plan d'action pour transformer cette vision en réalité.



Un guide de coopération

La vision du gouvernement néerlandais pour l'agriculture de demain répond au besoin d'un approvisionnement adéquat en denrées alimentaires dont le prix est abordable et dont la production est responsable, tant au niveau national que mondial. Cette production doit avoir un impact le plus réduit possible sur la nature, l'environnement et le climat. Le gouvernement travaillera avec tous les acteurs de l'agriculture et de l'industrie alimentaire pour créer les conditions nécessaires à la transition vers une agriculture circulaire et pour permettre l'expérimentation et l'apprentissage. Le gouvernement vise à créer les conditions propres à raccourcir le plus possible les cycles de l'énergie et des nutriments, et à réduire au maximum les pertes. La vision du gouvernement ne doit pas être considérée comme un plan directeur, mais plutôt comme un guide de coopération pour trouver de nouvelles méthodes durables pour la production alimentaire.

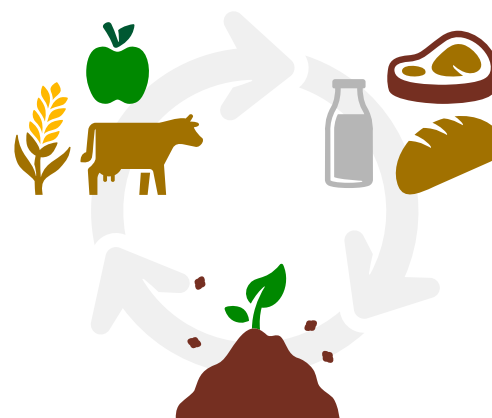
Une transition ouverte et à grande échelle.

Cette vision s'appuie sur la transition vers une agriculture circulaire. Elle implique un changement de paradigme, passant d'une augmentation des volumes de production et de réduction des prix de revient à une optimisation de l'utilisation des ressources et une production alimentaire en harmonie avec la nature. La transition vers l'agriculture circulaire stimulera de nouvelles activités économiques et de nouveaux types d'entreprises. Il s'agit d'une vision inclusive : l'agriculture circulaire doit offrir de nouvelles perspectives non seulement aux pionniers, mais à tous types d'activités agricoles et à tous les agriculteurs et producteurs, y compris les entreprises familiales.

Cette vision veut s'appuyer sur le degré élevé d'innovation et d'orientation vers les marchés internationaux de l'industrie agroalimentaire néerlandaise. Les Pays-Bas resteront un pays exportateur de denrées alimentaires, mais sur la base d'une production à plus forte valeur ajoutée.

Propriété et responsabilité

Pour bénéficier des opportunités économiques et sociales de l'agriculture circulaire, il est nécessaire que la transition se fasse à grande échelle. Pour traduire cette vision dans les faits, la Ministre de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité des aliments, Carola Schouten, demande à toutes les parties prenantes, notamment les agriculteurs, les horticulteurs, les pêcheurs, les organismes de recherche, les investisseurs, les négociants, la distribution, les organisations non gouvernementales et les propriétaires terriens, de prendre leurs responsabilités et de faire preuve de leadership. Le passage à l'agriculture circulaire est un processus dans lequel chaque partie prenante doit prendre ses responsabilités et décider en fonction de sa propre situation. Cela exige également que les producteurs tirent un revenu décent de leur travail et que la nourriture soit davantage valorisée.



Le rôle du gouvernement

Le gouvernement cherchera à conclure divers types de contrats ainsi que des accords commerciaux avec les parties prenantes du secteur agricole et alimentaire, afin de les impliquer davantage dans le processus de transition et de partager les responsabilités. Le gouvernement introduira des mesures de soutien aux pionniers et incitera les entrepreneurs à avancer davantage. Il évaluera comment maintenir des conditions de concurrence équitables face aux importations étrangères dans l'UE. Il s'efforcera de récompenser les nouvelles initiatives, de mettre fin aux politiques contre-productives et d'investir dans la connaissance et l'innovation. Le gouvernement surveillera et suivra les progrès réalisés, encouragera la diversité et offrira un soutien à la coopération au niveau régional et le long des chaînes d'approvisionnement. Afin de parvenir à une plus grande cohérence dans la politique gouvernementale, le ministère de l'agriculture coopérera avec les autres ministères, les autorités provinciales, municipales et les agences de l'eau.

Conditions pour une agriculture circulaire

- Le gouvernement travaillera avec l'industrie agroalimentaire pour créer les conditions nécessaires à cette transition :
 - une base économique solide : les producteurs peuvent tirer un revenu décent de l'agriculture circulaire, innover et développer de nouveaux modèles d'entreprise ;
 - une meilleure reconnaissance des agriculteurs et valorisation de l'alimentation ;
 - un engagement en faveur de la connaissance et de l'innovation ;
 - une réciprocité entre l'agriculture et la nature ;
 - une position forte sur le marché international et une capacité d'innovation ;
 - une législation et une réglementation favorables.

Contexte de l'UE

En raison des conséquences que l'agriculture circulaire peut avoir sur les relations internationales, le contexte politique de l'Union européenne est crucial. Nous allons donc coopérer avec les États Membres, afin de mettre en place des incitations financières, législatives et technologiques favorisant l'agriculture circulaire. Par conséquent les Pays-Bas réclament une Politique Agricole Commune orientée vers l'agriculture circulaire, avec une gestion durable des sols, permettant les essais de cultures plus respectueuses de l'environnement. Les Pays-Bas s'engagent également à assouplir le règlement européen sur les EST et le règlement européen sur les engrais, afin de permettre l'utilisation de struvite récupérée et des cendres issues de l'incinération de boues d'épuration et de fumier de volaille, dans les engrais. Les Pays-Bas plaideront également pour une mise à jour de la directive européenne sur la biotechnologie afin de ne pas exclure l'utilisation de nouvelles techniques d'élevage.



L'agriculture circulaire en pratique

Améliorer la qualité des sols et de l'eau

La transition vers l'agriculture circulaire dépend de l'amélioration à la fois de la qualité des sols et de la biodiversité agricole. Dans le cadre de sa Stratégie des Sols, publiée en 2018, le gouvernement a lancé le Programme National pour les Terres Agricoles, lequel comprend une évaluation au plan national de l'état de toutes les terres agricoles en 2020. Avec comme objectif que toutes les terres agricoles soient gérées de manière durable en 2030. Le gouvernement va également introduire une nouvelle loi sur le fermage agricole espérant ainsi stimuler les investissements dans la qualité des terres et offrir davantage de possibilités aux nouveaux agriculteurs.

Réduire les émissions et les polluants

Il est urgent de réduire les émissions qui nuisent au climat ainsi qu'à la qualité des sols, de l'eau et de l'air. Dans l'Accord National sur le Climat, les parties prenantes concernées ont convenu de réduire les émissions de méthane dans le secteur laitier et l'élevage porcin, les émissions de gaz à effet de serre dans l'horticulture sous serre et les émissions provenant de l'utilisation des terres. Le gouvernement soutient la poursuite des recherches sur la composition optimale de l'alimentation animale afin de réduire les émissions. Le gouvernement prendra également des mesures visant à réduire les émissions provenant des produits phytosanitaires.

Le 6^e Programme d'Action National sur les Nitrates permet déjà des expérimentations pour une utilisation optimale du fumier. Le gouvernement a organisé deux "journées nationales de mesure" pour encourager les agriculteurs et les maraîchers à mesurer les niveaux de nitrates. Ils étaient assistés par des experts qui donnaient des conseils personnalisés. Le Programme National d'Essais pour l'Agriculture de précision encourage et aide les agriculteurs et les horticulteurs à adopter les techniques de l'agriculture de précision. Le plan Delta pour la Gestion de l'Eau dans l'Agriculture lancera de nouveaux projets de démonstration pour promouvoir les engrais verts, les cultures dérobées et pour sensibiliser à la pollution due au ruissellement provenant des fermes.

Refermer les cycles des nutriments

Dans un cycle des nutriments fermé, les produits résiduels de la production alimentaire constituent une matière première pour l'alimentation animale. L'utilisation d'engrais synthétiques peut être réduite grâce à une plus grande efficacité dans la chaîne alimentaire et grâce à l'épandage de précision à base de fumier traité. Le gouvernement cherchera à travailler avec les industriels et les scientifiques pour promouvoir un meilleur usage des résidus, issus de la production et de la consommation alimentaires, dans l'alimentation animale et dans la production d'engrais. Le gouvernement cherchera également à soutenir les entrepreneurs à l'aide de l'Accélérateur National de l'Economie Circulaire. La Stratégie Nationale pour les Protéines Végétales vise à promouvoir la production de protéines végétales et l'utilisation de protéines provenant des flux résiduels et d'autres sources.



Coopération au niveau régional

Le gouvernement estime que c'est au niveau régional que les efforts visant à renforcer la relation entre l'agriculture, l'environnement naturel et la population devraient se concentrer. Les provinces, les municipalités et les agences de l'eau sont des partenaires essentiels. La coopération à l'échelle régionale est déjà intégrée dans divers "Accords" régionaux entre les administrations et les parties prenantes, ainsi que dans un Programme de coordination entre les administrations en charge des zones rurales.

Le gouvernement ouvrira la voie, par le biais de dérogations aux lois et aux instruments réglementaires, aux initiatives locales pour expérimenter avec la mise en pratique des principes de l'agriculture circulaire.

Projets pilotes d'agriculture circulaire au niveau régional

Cinq programmes régionaux d'agriculture durable coopèrent avec le Ministère de l'Agriculture pour examiner les obstacles législatifs et administratifs à l'expérimentation dans l'agriculture circulaire. Les voici :

- Agro-Innovatieregio Achterhoek (créer des cycles fermés pour les nutriments, améliorer la qualité des sols, innover)
- Agro-Proeftuin de Peel (fumier, techniques de culture, climat) ;
- Noord-Nederland (agriculture respectueuse de la nature, paysage, cycles des nutriments, réduction des émissions, vitalité rurale/ économie régionale) ;
- Akkerbouw Flevoland, projet-pilote de la PAC (agriculture de précision, qualité des sols) ;
- Mineral Valley Twente Twickel (autosuffisance agricole, fumier, qualité des sols et de l'eau, chaîne alimentaire régionale, biomasse à valeur ajoutée).



Des prix équitables et une comptabilité analytique réelle

Le gouvernement néerlandais encourage les initiatives dans la chaîne d’approvisionnement qui visent à garantir une répartition équitable des marges et à assurer un revenu décent aux agriculteurs.

Suite à l’inclusion récente de tous les secteurs agricoles à la dérogation aux règles de concurrence de l’UE (règlement Omnibus article 172a), le gouvernement néerlandais a présenté un nouveau projet de loi permettant aux agriculteurs, si nécessaire, de contester ensemble d’éventuelles exigences dépassant les normes légales s’ils ne se traduisaient pas par une hausse des prix au producteur. Deuxièmement, le gouvernement néerlandais a créé un groupe de travail chargé d’étudier sous quelles conditions les agriculteurs pourront, de manière rentable, faire les investissements nécessaires pour un passage à l’agriculture circulaire avec un revenu décent à la clef. Troisièmement, l’Autorité néerlandaise pour les Consommateurs et les Marchés (ACM) surveillera la répartition des risques, des coûts et des revenus dans la chaîne alimentaire dans le but d’améliorer la transparence et le dialogue entre les acteurs. Quatrièmement, le gouvernement néerlandais met en place une nouvelle commission d’arbitrage dotée de pouvoirs

juridiquement contraignants, en plus des pouvoirs coercitifs de l’ACM, afin de faire respecter l’interdiction légale des pratiques commerciales déloyales.

Par ailleurs, le gouvernement néerlandais a lancé le programme “True Cost Accounting in Agri & Food” (Comptabilité analytique pour le secteur agroalimentaire) permettant aux parties prenantes d’apprendre et d’expérimenter avec leurs pairs comment établir une juste comptabilité des coûts pour accroître les investissements et déterminer quelle est la meilleure approche pour réduire l’externalisation des coûts. Le programme cherchera à s’appuyer sur les initiatives existantes aux Pays-Bas qui cherchent à calculer le coût réel des denrées alimentaires. Une de ces initiatives est le Consortium pour l’Alimentation Durable, qui soutient les entreprises avec un savoir-faire et des données visant à encourager des pratiques commerciales durables.

Coopération tout au long de la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire

Pour que la vision du gouvernement devienne réalité, tous les acteurs des chaînes d'approvisionnement agricole et alimentaire doivent faire preuve de responsabilité et de leadership collectif. Certains commerçants, transformateurs et fournisseurs agricoles se sont déjà engagés à soutenir la transition vers l'agriculture circulaire.

Le gouvernement demande au secteur de la distribution de récompenser l'agriculture durable, par exemple, par des prix plus élevés, mais aussi par des contrats pluriannuels qui offrent plus de sécurité aux fournisseurs. Le gouvernement appelle les commerçants et transformateurs à récompenser les agriculteurs et les horticulteurs lorsque qu'ils leur demandent de produire selon des normes supérieures aux exigences légales. Pour que la vision du gouvernement devienne réalité, il est nécessaire que les producteurs puissent tirer un revenu décent de leur travail et que les denrées alimentaires soient davantage valorisées, y compris en termes de prix.



La politique visant à améliorer les perspectives commerciales

Le passage à l'agriculture circulaire doit offrir des perspectives économiques aux entreprises. Le Ministère de l'Agriculture s'efforcera de parvenir à un accord avec les différentes industries sur les objectifs globaux du secteur et les plans d'action. Dans le secteur de l'élevage, le gouvernement encouragera la construction d'étables durables et à faible taux d'émission par le biais de subventions pour les projets innovants, les essais et les investissements des pionniers. Dans le secteur des cultures arables et de l'horticulture, le gouvernement plaidera en faveur d'une PAC qui encourage les cultures permettant une bonne rotation des cultures. Le gouvernement s'efforcera également de supprimer toute barrière aux cultures multiples, de simplifier l'obligation d'avoir des cultures dérobées et des prairies, et de soutenir les bandes d'essais de cultures. Le gouvernement stimulera le développement de nouveaux modèles d'affaires viables fondés sur l'agroforesterie. Dans le cadre de l'Accord National pour l'Horticulture, le gouvernement favorisera la coopération régionale dans le secteur de l'horticulture protégée. Le gouvernement s'efforcera de conclure une nouvelle convention avec le secteur pour réduire les émissions de CO₂ et il soutient le développement de nouveaux usages pour les flux résiduels de l'horticulture protégée.

Ministère de l' Agriculture, de la Nature et de la Qualité des Aliments de Pays-Bas

Postbus 20401, 2500 EK Den Haag

T +31 70 379 89 11

government.nl

November 2019